

**FLORENCE
CHIBAUDEL**
Urbaniste OPQU - Architecte DPLG

26 rue des Chasseurs
34070 Montpellier
florencechibaudel@gmail.com

Email : florencechibaudel@gmail.com

N° : FAC0031
Date : 16/06/2018
N° client : CLT00000009

HECTARE SA

ZI Les Portes Domitiennes
RN 113
34741 VENDARGUES

Réf. : « L'Amiral » - MEZE - 50 %

Monsieur

Veuillez trouver ci-joint le montant des honoraires d'architecte DPLG correspondant au dépôt du permis d'aménager, soit 50 % de la mission (4 200 euros HT pour la totalité de la mission).
Ainsi les honoraires s'élèvent à
DEUX MILLE CENT EUROS HORS TAXE.

Dans l'attente du règlement, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

PAYE	COMPTABILISE
LE 25/07/18	06-203
PAR 3327	
DE 8280	

Libellé	Montant HT	TVA
PA -"l'Amiral" 50%	2 100,00 €	20,00%

Détail de la TVA				Total HT	2 100,00 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	420,00 €
Normale	2 100,00 €	20,00%	420,00 €	Total TTC	2 520,00 €

Règlement	Chèque
Echéance(s)	2 520,00 € au 31/07/2018

Coordonnées bancaires	
Nom	CAISSE EPARGNE NX CPT
IBAN	FR76 1348 5008 0008 0061 3598 142
BIC	CEPAFRPP348

Le montant total s'élève à deux mille cinq cent vingt euros

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, 1 al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).